PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL DE GRAND PARIS GRAND EST

ANNEXES

5.2.8

PÉRIMÈTRES DANS LESQUELS LES TRAVAUX DE RAVALEMENT SONT SOUMIS À DÉCLARATION PRÉALABLE

LE TERRITOIRE

PLUi approuvé le 17 décembre 2024
Mis à jour le 30 septembre 2026

GRAND PARIS GRAND EST intercommunalité

Aulnay-sous-Bois
Sevran
Villepinte
Tremblay-en-France
Vaujours
Livry-Gargan
Coubron
Courtry
Bobigny
Les Pavillons-sous-Bois
Clichy-sous-Bois
Bondy
Montfermeil
Le Raincy
Noisy-le-Sec
Villemomble
Gagny
Chelles
Rosny-sous-Bois
Montreuil
Neuilly-Plaisance
Neuilly-sur-Marne
Gournay-sur-Marne
Fontenay-sous-Bois
Le Perreux-sur-Marne
Bry-sur-Marne
Noisy-le-Grand
Champs-sur-Marne
Villiers-sur-Marne
Champigny-sur-Marne
Le Plessis-Trévise

Secteurs dans lesquels les travaux de ravalement sont soumis à déclaration préalable

Source : Grand Paris Grand Est, janvier 2026

Fond de plan : Edigeo (2025)

Date de réalisation : 13.01.2026

0 500 1 000 m

GRAND PARIS GRAND EST intercommunalité
EPT GRAND PARIS GRAND EST
11 boulevard du Mont d'Est
93160 Noisy-le-Grand
01 41 70 39 10
grandparisgrandest.fr